

## Vote du budget - 3 avril 2010

**SPECIAL BUDGET**

**Compte administratif 2009 : trois conseillers n'ont pas approuvé.** Pour ne pas vous abreuer de chiffres, nous en avons sélectionnés quelques uns qui nous semblaient particulièrement intéressants. Si vous souhaitez en savoir plus, Madame Tardy tient le compte de gestion 2009 à votre disposition. Vous pouvez également, en principe, le consulter en mairie.

Tout d'abord, en ce qui concerne les recettes, nous avons eu le plaisir de constater que les sommes collectées suite à l'occupation du gîte pèlerins, d'une part depuis sa création jusqu'en 2007 et d'autre part pour un reliquat de 2008 ont enfin été intégrées dans les comptes pour un montant respectivement de 7894,47 €, et 1610 €. Par contre, concernant l'occupation en 2009, Monsieur le Maire nous a annoncé dans son bulletin communal que nous avions reçu 274 pèlerins à 10 € la nuitée. Or ce sont seulement 1840 € qui sont comptabilisés. Nul doute que le delta de 900 € manquant réapparaîtra sur les comptes 2010 et que cette somme aura entre-temps servi à quelque chose.

D'autres chiffres ont attiré notre attention dans les dépenses : nous avons par exemple acheté pour 807,07 € de « débroussaillant » (5l), et « Ros'arbust désherbant » (20l). C'est énorme, sachant d'une part que, comme Monsieur le Maire nous l'a expliqué il suffit de 15g par m2 pour une destruction totale de l'herbe et d'autre part que nous en avons acheté des quantités équivalentes en 2007 et 2008. Monsieur le Maire prétend que tout cela a été acheté pour désherber le cimetière et le terrain de boules. Effectivement le cimetière était parfaitement propre l'année dernière, mais pas le terrain de boules qui est resté désespérément à l'abandon. Il doit donc nous rester beaucoup de désherbant pour cette année !

Nous avons encore constaté que la commune s'était dotée d'un sanibroyeur pour un montant de 231 € en remplacement des toilettes de la mairie, hors service depuis belle lurette. Une bonne chose pour notre secrétaire.

Une somme globale de 1021,47 € a été dépensée en achats divers pour le gîte pèlerins (pour l'entretien, les relations publiques, l'alimentation)... dont 257,72 € pour du combustible. Là, il nous manque une explication puisque l'alimentation à notre connaissance est revendue (pas de recette pour autant) et que le gîte est dépourvu de cheminée et équipé d'un chauffage électrique. A quoi ce combustible a-t-il servi ?

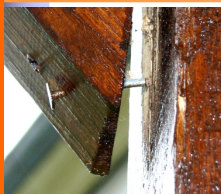
Nous avons également dépensé une somme globale de 9600,45 € en outillage divers et machines de motoculture (dont achat de notre tracteur et d'un groupe électrogène). Le résultat de l'entretien de la commune est-il à la hauteur du coût généré ? Deux extincteurs ont aussi été achetés, l'un pour le local technique et l'autre pour l'église qui en était dépourvue.

La création du chemin du bois des Cordes, principalement créé pour faciliter l'accès aux forestiers, nous a coûté 16778,98 €, alors que dans le même temps la vente du bois n'a généré que 7417 €. Est-ce raisonnable ? **Suite page 2**

## Apparences, rien que des apparences

Une farce, ce conseil du 3 avril 2010 consacré au budget. Pourquoi ? Parce que concernant les comptes détaillés de 2009, aucun document n'était préparé. Madame Tardy les a exigés et finalement obtenus puisque le compte de gestion 2009 a été imprimé, en cours de conseil, en un seul exemplaire qui lui a été remis. Mais comme cela demandait du temps, Monsieur le Maire a décidé de soumettre au vote le budget primitif 2010 avant l'approbation des comptes 2009. Mais il est évident de toute façon, qu'il était matériellement impossible d'examiner en cours de séance les cinquante pages du compte de gestion, même si le vote a eu lieu après une lecture par chapitre faite par notre secrétaire. D'autant que seules deux personnes avaient les comptes sous les yeux, notre secrétaire de Mairie et Madame Tardy. Nous reposons la question comme l'année dernière, pourquoi ces comptes qui sont bien entendu enregistrés dans les fichiers de l'ordinateur ne nous sont-ils pas envoyés ? Cela ne prend que quelques minutes. Non, permettre aux conseillers dans leur ensemble de prendre connaissance du compte de gestion un peu à l'avance, pour qu'ils puissent lors du conseil apporter un éventuel commentaire et ensuite voter valablement ne semble pas être une chose envisageable pour Monsieur le Maire.

## Le petit lavoir de l'Hôpital :



**des finitions qui laissent à désirer (photo ci-contre à gauche)**

Pourtant, c'est 3841,66 € qui ont été imputés à cette rénovation (voir tableau ci-dessous à droite). C'est donc dommage de voir les bois de charpente fixés avec des clous, sans que les poutres ne soient jointées. Comment cela tiendra-t-il dans le temps ? Réalisation chère mais à revoir, comme les 2 panneaux d'affichage (932,68 €)



**mais une grille de protection très réussie (photo ci-contre à gauche)**

Réalisée par le « fer de Vilaine » le motif de la grille rappelle ce à quoi était, autrefois, destiné ce lieu. C'est vraiment très joli.

Rénovation du lavoir de l'Hôpital - Travaux en régie (comptes 2009)		
<b>achat de matériaux</b>		
factures barillet	tuiles, faîtières, charpente, liteaux, ciment	1480,54
	charpente, enduit, ciment	454,07
facture brico dépôt	bondex, javel, bâche	132,40
	<b>sous total matériaux</b>	<b>2067,01</b>
<b>main d'œuvre</b>		
	<b>sous total main d'œuvre</b>	<b>982,65</b>
	<b>TOTAL 2009</b>	<b>3049,66</b>
(comptes 2010)		
devis / Fer de Villaine	grille de protection puit du lavoir	792
	<b>TOTAL 2010</b>	<b>792</b>

**Compte administratif 2009 (suite de la page 1)** 1969,79 € c'est le coût en électricité pour les seuls bâtiments communaux en 2009 c'est à dire deux fois plus que le coût de l'éclairage public (706,04 €). Ne serait-ce pas le moment de penser isolation dans les locaux municipaux ?

Quant à nos élus, ils nous ont coûté 14718,35 € (cotisations comprises). ... Qu'en pensez-vous ?

Pourquoi si peu de transparence tant sur les recettes que les dépenses ? Pourquoi ce manque de concertation ?

Nous avons aussi jugé intéressant de vous indiquer ci-contre quelques chiffres concernant la forêt, vous les comparerez à ceux précédemment avancés par

Comptes de l'année	parcelles	Désignation	produits de la forêt comptabilisés	frais ONF TTC sur produits de l'année N-1	coûts entretien ou création de chemins en forêt
2007		vente de bois chasse affouage frais garderie ONF2006 TOTAL	95864 5129 45 101 038,00 €	2709,91 2 709,91 €	
2008	27 FS Arbourse	bois vente par adjudication - coupes 2008 autres ventes - produits de coupe 2008 chasse taxe affouage frais garderie ONF 2007 TOTAL	20395 5706 4880 510 31 491,00 €	12398,24 12 398,24 €	réfection chemins "Bachelet" et "Bois de l'Hôpital" vers parcelles 19 à 25 (comptes 2008) 13 230,14 €
2009	8 et 11 FS arbourse 18, 30, 33 26, 27 FS l'Hôpital 12 FS l'Hôpital 7 FS  24 7	bois vente adjudication bois vente adjudication bois vente bois vente amiable bois vente amiable vente produits de coupe chasse taxe affouage frais ONF sur produits 2008 frais sur Investissements 2008 semis mise en place plants de chêne TOTAL	3400 2021 800 496 200 500 4880 210 12 507,00 €	3619,26 2392 6 011,26 €	création du chemin du bois des Cordes (forêt de l'Hôpital) - comptes 2009 16 778,98 €
2010		martelage et coupe votés en septembre et décembre 2009 des parcelles 31 (Arbourse) et 16, 17, 18 (l'Hôpital) vente châtaigniers parcelle 26 (Arbourse)	5000	4770 estimations	renforcement chemin "Bois de l'Hôpital" (Devis HT / 12218,33 TTC) 10 216,00 €

Monsieur le Maire dans son bulletin communal. En clair, nous avons coupé beaucoup de bois mais les revenus sont de moins en moins importants. De plus, vous chercherez en vain en regard des sommes récoltées ce à quoi elles correspondent en volume et qualité de bois.

La traduction de cette activité/ressource dans les comptes est parfaitement opaque.

Mais globalement, il en ressort, à l'évidence, que notre bénéficiaire à marteler, couper et vendre chaque année sans tenir compte du marché n'est pour le moins pas très criant !

**Budget Primitif 2010** : Pas de débat sur d'éventuels projets. Une simple lecture rapide des documents que vous trouverez en annexe. Une nouveauté cependant, 15 000 € provisionnés par la commune pour frais d'avocat.

Monsieur le Maire serait-il inquiet ?

## ↓ En bref ...

### Deux agents d'entretien, depuis le 1er juin

La commune a engagé deux agents d'entretien. Le premier depuis le début du mois d'avril a surtout travaillé sur la coupe des acacias du lavoir. Le second est là depuis le 1er juin.

### Hangar agricole dans le bourg confirmation

Dans notre dernier journal, nous vous parlions d'un projet de construction d'un hangar agricole dans le bourg. Lors du dernier conseil Monsieur le Maire a répondu à nos questions et nous a confirmé qu'il avait demandé lui-même ce permis pour construire sur son terrain dans le bourg et qu'il s'était bien donné l'autorisation à lui-même.

## Eglise en travaux

S'agirait-il du ravalement voté lors du conseil du 27 juin 2009, pour un devis d'un montant HT de 19112,59 € en faveur de l'entreprise Gauge également en charge de la réfection des chemins ? Peut-être ... Pourtant cette séance du conseil fait l'objet d'une contestation non encore jugée. Les délibérations prises ce jour là devraient donc, à priori, être suspendues dans l'attente de la décision du Tribunal ou revotées ? Ce n'est pas le cas.



## ↓ Cadeaux de Noël - mot d'humeur Jean Claude Kuntzmann

Lors des élections régionales et aussi lors du dernier conseil municipal, il a été reporté au Maire par des personnes différentes qu'un administré, électeur dans la commune n'avait pas reçu pour son enfant de chèque cadeau à l'occasion de Noël comme les autres parents concernés. Monsieur le Maire qui pourtant connaît parfaitement ses administrés et leur nombre d'enfants, a feint de ne pas connaître l'existence de ce dernier. Nous avons, bien sûr, demandé ce qu'il comptait faire pour réparer cet oubli regrettable. Eh bien ! Rien, parce que Noël étant passé, il lui semblait impossible d'envisager une réparation même pour un montant de 30 € ! Quant aux colis de Noël des anciens, ils ont bien été distribués lors de la fête de Noël ou à domicile ; oui, mais pas à tout le monde ! Deux conseillers, Thérèse Schafer et moi-même pourtant bénéficiaires au même titre que toutes les autres personnes concernées n'ont rien reçu. Nous n'avons été informés que lors du premier conseil de l'année, le 20 février 2010, que nous n'avions qu'à venir les chercher en mairie ! Pourquoi ce traitement particulier ? Mesquinerie ou pire... à vous de juger. En tout cas, quel manque de communication !

## ↓ Droit de réponse - Michel RIBAUD

Dans le compte rendu du Conseil du 3 avril dernier, Monsieur le Maire évoque ma candidature à la fonction de régisseur de la régie de recette pèlerins et ajoute que La Présidente de l'Association des Pèlerins de Saint Jacques de Compostelle aurait rejeté ma demande d'accueillir à titre privé des pèlerins. Je tiens à préciser que je n'ai, d'une part, jamais proposé ma candidature à cette fonction (c'est un conseiller municipal qui a prononcé mon nom sans m'en informer) et que, d'autre part, Mme La Présidente, n'a émis aucune objection au fait que j'héberge gracieusement des pèlerins (le gîte peut-être complet ou trop cher pour certains). J'ajouterais qu'il s'agit d'une affaire privée qui ne regarde pas la commune et qu'elle n'a donc pas à figurer dans un compte rendu municipal. Il y a atteinte à la vie privée. Je m'interroge avec inquiétude sur les procédés irréguliers de Monsieur le Maire, sur ces écrits qui me semblent diffamatoires... une suite pourrait bien être envisagée.

### Chemins ruraux



Chaque année nous dépensons beaucoup d'argent pour l'entretien ou la création de nouveaux chemins. L'année dernière, la création du chemin du "Bois des Cordes" (décidée le 8 novembre 2008) qui borde les parcelles 16, 17 et 18 dont le martelage et la coupe ont été décidés en conseil municipal le 5/12/09, nous a coûté 16778,98 euros. Pour Monsieur le Maire, cela devait permettre l'accès aux forestiers, aux affouagistes et servir de voie aux pèlerins de Compostelle. Cette année, dans le même esprit, c'est la portion du "Bois de l'Hôpital", allant des parcelles 12, 13, 14,15 aux parcelles 27, 28, 29... qui sera remis en état pour un montant sur devis de 10216 €, d'après décision du Conseil du 3 avril dernier. Mais était-ce là une priorité ? De nombreux autres chemins sont à l'abandon, au point que pour certains, les riverains demandent à les acheter. Pour plus de rationalité, pourquoi n'aurions-nous pas une vraie politique de gestion de nos chemins ? Nous pourrions sélectionner en conseil, d'après une liste qui les détaillerait, ceux qu'il conviendrait de remettre prioritairement en état. Ce n'est pas le cas.



Par ailleurs, cet hiver, dans le chemin de la "Grande Sommière", un énorme camion chargeait du bois. Or depuis septembre 2004 la circulation de ce type de véhicule est limitée à 6 tonnes en ces lieux par décision du Conseil. Ceci dans le souci de préserver des voies qu'il est si cher d'entretenir. Alors pourquoi ? Cette limitation aurait-elle été abandonnée ? Mais le Conseil n'en a pas été informé... Les conseillers n'ont pas eu, non plus, à se prononcer sur un devis concernant la réfection du chemin allant de la route de Chasnay aux Murailles. Pourtant, du concassé y a été déversé sur une faible épaisseur et les ornières aplanies. Il semble que deux ou trois jours aient suffi ! - Là encore, rien n'a été porté à la connaissance du Conseil... Malheureusement que faire, sinon déplorer le peu de cas qui est fait du conseil.



### Vente de chemins

Lors du dernier conseil, trois personnes ont fait une demande d'achat d'un chemin rural près de chez elles. Aucune suite ne sera donnée pour le moment à ces requêtes auxquelles nous nous sommes opposés. En effet, le 31 mars 2005 déjà, le conseil municipal avait émis un avis défavorable pour une demande semblable concernant le chemin des tuileries. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ? Nous pensons qu'en préalable à toute décision sur le sujet et pour balayer toute suspicion de clientélisme, il conviendrait de définir les grands traits d'une gestion globale du problème voirie.

### Nichoirs



Ils ont été installés, nous en avons aperçu deux au sommet des lavoirs. Si ces deux-là ne semblent pas encore habités, d'autres, installés ailleurs, le sont peut-être. Si vous en localisez de nouveaux, dites-le-nous, et si des oiseaux y nichent, envoyez-nous des photos, vous nous ferez partager de belles images !



### Acacias du lavoir, débités en poteaux



Sur la droite du lavoir il y avait un petit bois d'acacias. L'environnement, foisonnant, était charmant en été, engageant pour les promeneurs, surtout lorsque la pelouse était tondue et le lavoir fleuri. Mais on ne sait pourquoi, pour qui, à quel prix, Monsieur le Maire l'a fait couper pour confectionner des poteaux. Le conseil municipal n'a été ni informé, ni consulté sur ce projet. Nous avons seulement découvert un matin l'abord dénudé du lavoir.



### Cimetière : 15 juin, 1ère tonte de l'année

Les allées étaient envahies par les mauvaises herbes et la pelouse centrale attendait une première tonte. Cela a enfin été fait au 15 juin. Mais les murs se dégradent toujours de plus en plus, les bordures entreposées depuis plusieurs années ne sont toujours pas posées... Pourquoi ce lieu est-il si négligé ? Ne peut-on prétendre à un cimetière régulièrement entretenu ?



Et puis, nous avons évoqué, lors du dernier conseil, la construction d'un columbarium pour cette année, sachant que des subventions pouvaient être accordées pour cette installation. Mais non, la réponse est que ça n'est pas d'actualité, au moins pas avant 2012.



Nous ne savons pas pourquoi : Monsieur le Maire en a seulement décidé ainsi !



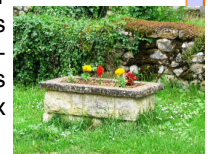
### Terrain de Boule

Un environnement bien triste avec une caravane délabrée .. Mais le désherbant a servi, les mauvaises herbes ont été enlevées. C'est déjà un début !



### Fleurissement, c'est chose faite depuis le 1er juin

Le 30 mai 2010 les bacs à fleurs du village étaient encore désespérément vides. Rien, pas une fleur, pas une plantation. Nous désespérions. Mais à tort, puisque le 1er juin, c'était chose faite, les bacs en ciment avaient retrouvé quelques couleurs et les jardinières en bois étaient ressorties. Mieux vaut tard que jamais !



## ↓ Citations

Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée,  
Le moins que l'on peut laisser de prise aux dents d'autrui, c'est le mieux !  
*Jean De La Fontaine*

Être soi avec assez de puissance pour enfin se quitter, toute liberté ne mène qu'à celle-là.  
*André Suarès*

## ↓ L'usine Lambiotte sera rasée

Lors d'une réunion récente, Monsieur Nicolas QUILLET, Préfet de la Nièvre et Madame Marina MURARO, Sous Préfet de Cosne, ont officiellement annoncé que l'opération de démolition de l'ancienne usine Lambiotte se déroulerait dans les années à venir avec l'accord de principe du Ministère de l'Ecologie. Les espoirs se portent sur une opération terminée en 2012.

## ↓ Canalisations, début des travaux en juin... enfin

Le remplacement des canalisations en plomb, maintes fois annoncé, devrait enfin débuter en juin. Ne seraient concernés que les habitations le long de la rue principale et d'une partie du bourg. Le reste du village devrait être éligible plus tard, sans doute l'année prochaine. Un certain nombre de personnes ont d'ailleurs reçu un courrier du SIAEPA au sujet du changement des anciens compteurs d'eau pour de nouveaux résistants au gel et installés systématiquement à l'extérieur des propriétés. Il leur est ainsi demandé de préciser s'ils permettent à l'entreprise chargée du chantier d'intervenir sur les canalisations situées dans leur propriété. De toute façon, l'habitant concerné, doit accepter la rétrocession après raccordement de la partie de branchement située entre le nouveau et l'ancien compteur, mais aussi s'engager à entretenir à ses frais cette partie de canalisation. Les travaux devraient durer environ 60 jours d'après les prévisions du Président du SIAEPA.

## ↓ Séjour à Arbourse pour le vainqueur des « foulées de Nevers »

David MUNYUTU, frère de Simon MUNYUTU membre de l'équipe de France de marathon, a remporté sa toute première victoire de l'année lors de l'épreuve « les foulées de Nevers », aujourd'hui célèbre. Mais ce grand sportif n'est pas venu participer à cette course par hasard, il a des amis dans la région, justement à Arbourse où il a séjourné.

### Notre contribution

au festival du mot : Le mot de la page

## S U C C È S

### ↓ Agenda

#### Animations

Renseignements  
Office du tourisme  
de Prémery  
03 86 37 99 07

19 juin	: Feu de la Saint Jean à Dompierre	6 juillet	: Foire mensuelle à Prémery
20 au 27 juin	: Séjour en Vendée - Comité des Fêtes d'Arbourse	11 juillet	: Concert à Champlemy
20 juin	: Fête de la musique à Champlemy et à Prémery	13 juillet	: Soirée barbecue à Arthel
24 juin	: Feu de la Saint Jean à Prémery	14 juillet	: Bal, concert et feu d'artifice à Dompierre
26 juin	: Méchoui des Pompiers à Prémery	18 juillet	: Brocante à Prémery
26 juin	: Repas et feu de la Saint Jean	25 juillet	: Endurance des vallées jolies à Moussy
27 juin	: Barbecue des gens Z'heureux à Champlemy	25 juillet	: Brocante à Champlemy
3 juillet	: Fête de l'étang à Oulon	31 juillet	: Exposition à Arbourse
4 juillet	: Course cycliste à Montenoison		

**Cinéma itinérant / renseignements 03 86 21 46 46 / 06 82 99 17 48**



## Arbourse Info

Association collégiale

Le Bourg  
58350 ARBOURSE

### Journal indépendant, gratuit, distribué en boîte à lettres

Pour nous contacter, adhérer, diffuser des informations ou des annonces, appelez nous au

**06 08 60 37 45**

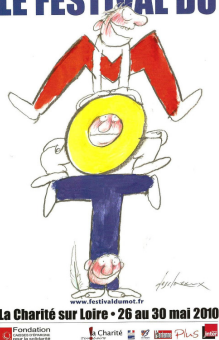
ou envoyez nous un message à  
[arbourse-flashinfo@orange.fr](mailto:arbourse-flashinfo@orange.fr)

Adhésion : 6 € par trimestre

Annonce : 3€

Rédaction : Claude Tardy

Comité de rédaction :  
membres actifs de l'association



...coloré,  
interactif...  
...surprenant,  
graphique...



Si vous aimez les mots et la couleur, vous aurez certainement apprécié tous ces petits moments de découverte à chaque coin de rue.

Des cubes blancs estampillés « ICI » ont visités différentes villes de Bougo-



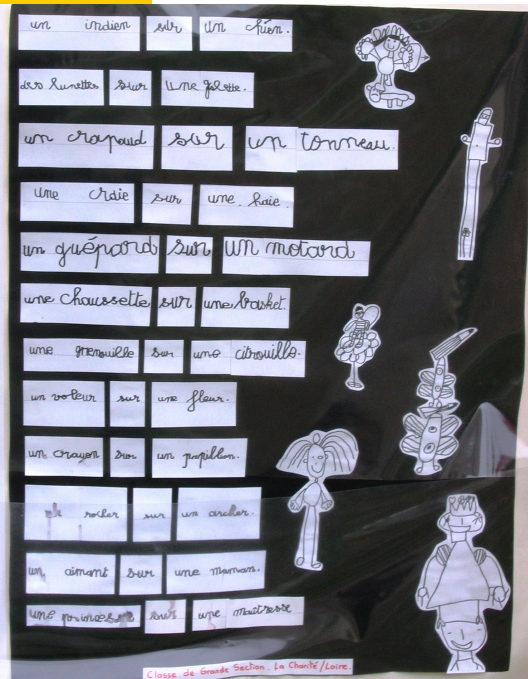
gne pour collecter des mots. Arrivés à La Charité ils se sont transformés en un cube géant rouge qui restitue l'enregistrement de tous ces petits ou grands mots aimés, détestés ou incontournables.



Réflexion, plaisir des yeux et des oreilles, sourire ou gravité, un moment de bonheur... L'inauguration a eu lieu en présence de personnalités avec le soutien du Ministère de la Culture, de la Préfecture, de la Région et de la Municipalité. Vincent ROCA avec son spectacle sur le temps a ouvert les festivités et a commenté le mot de l'année.



Mais les enfants aussi se sont donnés le mot pour exposer les leurs (ci-dessous), mais pas seulement ! Ils ont aussi exposé leur travail pictural (ci-contre). Une très simple et pure merveille dans un beau camaïeu de bleus.



Un indien sur un chien  
Des lunettes sur une galette  
Un crapaud sur un tonneau  
Une craie sur une haie  
Un guépard sur un motard  
Une chaussette sur une basket  
Une grenouille sur une citrouille  
Un voleur sur une fleur  
Un crayon sur un papillon  
Un rocher sur un oreiller  
Un aimant sur une maman  
Une princesse sur une maîtresse

Le mot de l'année :

**DETTE**

Le mot de la fin :



Le tamaroir

Il fait noir dans le manoir  
se disait un tamaroir.

Il alluma sa bougie  
et devinez ce qu'il vit ?

Un chat noir sur une poire,  
une noix sur un petit pois,  
un oiseau sur un poireau.

Personne ne va me croire  
si je raconte mon histoire  
se lamenta le tamaroir.

Honique Hion.



## ↓ Journée bien froide pour le vide grenier... et la randonnée dans les vignes de l'Hôpital



Une ambiance bon enfant pour ce vide grenier du lundi de pentecôte, mais une ambiance tout de même bien frileuse ! Les « doudounes » étaient de rigueur. Cependant, les habitués étaient fidèles au poste dès 7h du matin pour accueillir les visiteurs matinaux . Selon les dires des



chineurs, il y avait quelques bonnes affaires, mais le temps a eu, malheureusement, vite raison du courage des exposants et à 16h, il ne restait plus grand monde. Rendez-vous l'année prochaine, avec le soleil cette fois !



### **Pelouse calcaire, bientôt un sentier aménagé**

Comme l'année dernière, le Président de l'Office du Tourisme et Gaëlle Puech, agent de développement pour notre communauté de communes, ont servi de guide pour la randonnée découverte de la pelouse calcaire. Les promeneurs ont admiré les orchidées sauvages en fleur à cette époque et écouté les explications données. La poursuite de l'aménagement du sentier, avec la pose de panneaux explicatifs et l'installation d'une table d'orientation, sont toujours à l'ordre du jour mais ces projets devraient être mis en place progressivement.



## ↓ Mais un soleil radieux pour la course cycliste !



Poussins, pupilles, benjamins et seniors se sont succédés pour le plaisir de toutes les personnes présentes. Les premiers au nombre de sept dont une fille ont accomplis 3 tours, soit 9 Kms environ. Les seconds étaient plus nombreux (onze dont une fille). Pour les benjamins, également onze au départ dont trois filles, l'épreuve était plus difficile puisqu'ils devaient parcourir 15 Kms (5 tours). Enfin, chez les seniors, trente coureurs ont pris le départ pour une course d'environ 90 Kms. Le grand gagnant se nomme Thomas LERASLE et a été félicité par la Présidente du Comité des fêtes et Monsieur le Maire (photo ci-dessus à droite).



Commune d'ARBOURSE 58350  
Sous-Préfecture de Cosne Cours s/Loire  
Trésorerie de 58220 DONZY

**Délibération du conseil municipal du  
... Avril 2010  
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2 0 0 9  
et sur l'affectation du résultat d'exploitation 2 0 0 9**

L'an Deux mil neuf, le 3 Avril 2010 à Arboourse  
Date de la convocation : 0

Nombre de membres afférents au conseil	11
Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	0
Absents représentés :	0
Nombre de suffrages exprimés	10
Votes } Pour : 7	Contre : 3

le conseil municipal réuni sous la présidence de Mr Jean-Michel DAGNIAUX, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif l'exercice 2 0 0 9 dressé par Mr Patrick PRUVOT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2 0 0 9 et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultat reportés	0.00	219 322.68	0.00	122 501.03	0.00	341 823.71
Opérations de l'exercice	84 672.05	119 674.29	60 747.01	21 820.67	145 419.06	141 494.96
<b>TOTAUX</b>	<b>84 672.05</b>	<b>338 996.97</b>	<b>60 747.01</b>	<b>144 321.70</b>	<b>145 419.06</b>	<b>483 318.67</b>
Résultat de clôture		254 324.92		83 574.69		337 899.61
<b>Restes à Réaliser</b>			<b>217 240.00</b>	<b>50 200.00</b>		
<b>Besoin de financement</b>			<b>167 040.00</b>			

**Total résultats reportés  
Fonct. + Investissement  
341 823.71**

**Résultat global  
de clôture  
254 324.92**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Cosne Cours s/Loire le

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de : **83 465.31** au C/1068 de la section d'investissement, excédent de Fonct. capitalisé  
et de : **170 859.61** au C/002 de la section de fonctionnement, excéd. de Fonct. capitalisé

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser  
5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au Registre des délibérations Mrs et Mme  
Le Maire,

## BUDGET PREVISIONNEL 2010

## Recettes d'investissement

## Dépenses d'investissement

n°/Cpte	Libellé des opérations	Rest à Réa de N -1	Proposit.	Total	n° /Cpte	Libellé des opérations	R à Réa. de N -1	Propositions	Total
231-110	Presbytère	150 000	-34 080	115 920	132-110	Sub Rég 28 400 € + Départ. 21 300 €)	49 700	11 323	61 023
231-125	Renforcement chemins communaux	30 000	-10 000	20 000					
2117-134	Travaux ONF 2008	2 200	0	2 200					
231-135	Rénovation Eglise	31 000	0	31 000					
231 - 142	Travaux Forêt 2009	2 750	-2 750	0					
2117-142	Travaux Forêt 2009	0	2 570	2 570					
231 - 146	Rénovation Bât Mairie volets roulants <i>RE de Chauv. S&amp;S</i>		10 000	10 000					
2188-147	Panneaux signalétiques des rues		6 000	6 000					
231 - 148	Travaux neufs voirier revêtue		40 000	40 000					
1641-OFI	Remboursement Emprunt en capital				1022-OFI	FCTVA sur Invest N -2		3 628	3 628
165 - OFI	Caution logements	500		500	165-OFI	Caution logements	500	0	500
231 - 040	Immobil en cours travaux en régie	790	3 210	4 000	021-OFI	Virement de la section de Fonctionnement		83 574	83 574
					001-OFI	Excéd Invest N -1 reporté (solde d'exécution)			
					S/Tot hors c/001/021/10		65 151		
					1068-OFI			83 465	83 465
	<b>Total Général</b>	<b>217 240</b>	<b>14 950</b>	<b>232 190</b>		<b>Total Général</b>	<b>50 200</b>	<b>181 990</b>	<b>232 190</b>



Annexe 3 Budget 2010 Section Fonctionnement

Total dépenses de Fonctionnement Exercice 2010				Total recettes fonctionnement Exercice 2010			
		N -1	257 204			N -1	257 204
<b>Total des dépenses N -1</b>		<b>302 035</b>		<b>Total Recettes N -1</b>		<b>302 035</b>	
605	Travaux en régie	3 000	4 000	7022	Coupes de bois	0	
6061	Eau - Electricité	2 900	3 500	7023	Menus produits forestiers		
60621	Combustibles	200	250	7025	Taxes d'affouage	210	120
60622	Carburants	800	850	70311	Concessions de cimetière	0	
60624	Prod. de traitement (insect., ...)	1 200	1 200	7032	Redev occup DPC (EDF-F Téléc)	380	415
60631	Fournitures d'entretien	1 200	2 500	7035	Locations droits chasse/pêche (Bail de chasse)	4 880	4 880
60632	Fournitures de petit équipement	1 000	1 000	<b>Total Chap 70 de N -1 :</b>			<b>5 470</b>
60636	Vêtements de travail	200	200	<b>Total chapitre 70 Exercice</b>			<b>0</b>
6064	Fournitures administratives	600	1 000	722	Immobilis corporelles (neutral. des Trav. en régie)	3 000	4 000
6068	Autres matières et fournitures	200	200	<b>Total Chap 72 de N -1 :</b>			<b>3 000</b>
6135	Locations mobilières	0	0	<b>Total chapitre 042 Exercice</b>			<b>0</b>
61521	Entret. Terrains (dont fleurissem.)	800	800	731	Contributions directes	20 719	21 073
61522	Entretien de Bâtiments	60 000	15 000	7318	Autr impôts locaux ou assimilés		95
61523	Entretien de voirie	69 970	15 000	7363	Impôts sur spectacles		
61524	Entretien de bois et forêts	0	2 100	7381	Taxes addit. droits mutation	3 200	0
61551	Entretien de matériel roulant	600	600	<b>Total Chap 73 de N -1 :</b>			<b>23 919</b>
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	<b>Total chapitre 73 Exercice</b>			<b>0</b>
6156	Maintenance (Extincteurs /I ogiciels)	750	1 800	7411	DGF : Dotation forfaitaire	24 293	24 447
616	Primes d'assurance (hors personnel)	2 220	2 300	74121	DGF Dotation Solidarité Rurale	2 467	2 672
618	Serv. Extérieurs (doc générale)	20	20	74127	DGF Dot. Nat de péréquation	0	2 938
	Ind Agts extér au Sce (Agt recens.)		0	742	Dotation des élus locaux	2 762	2 783
622	Rémun. d'intermédiaires et honoraires (Ind Recev. Municip. -Atesat à DDE)	240	150	74718	Etat autr part. (Remb frais élec)	25	25
	Avocat		15 000	7478	Sub autr Organis (prix fleuris.)		
623	Publicité - Relations publiques (Publication-annonces et insertions - Fêtes et cérémonies-enregistrement au Sce des hypothèques)	2 200	2 000	74831	Attribu. du Fds Nat de la TP		
626	Frais postaux et de téléphone	990	1 102	74832	Attribu du Fds Dép. de la TP		
627	Services bancaires et assimilés	10	10	74833	ETAT comp au titre exo TP	9	9
6281	Concours divers -Cotisations- (UAMN-Fourrière-Camosine-Gîtes)	420	420	74834	ETAT comp au titre exo TF	1 939	1 936
6282	Frais de garderie (Forêts)	3 500	3 500	74835	ETAT comp au titre exo TH	1 475	1 328
635	Impôts (Taxes fonc./TV du gîte)	1 600	1 800	7488	Autres attributions		
637	Autres impôts et taxes	280	290	<b>Total Chap 74 de N -1 :</b>			<b>32 970</b>
<b>Total Chap 011 de N -1 :</b>		<b>154 900</b>		<b>Total chapitre 74 Exercice</b>			<b>0</b>
<b>Total chapitre 011</b>			<b>76 592</b>	752	Revenus des immeubl (log/S Fê	5 968	8 238
633	Cot au Centre de Gest. de la FPT	150	434	757	Redevance fermages	0	
6411	Rémunération du personnel titulaire	8 500	26 280	758	Prod de gestion courante (Remb garderie bois / charg ferma)	586	586
6413	Rémunération du personnel non titul.	12 500	17 000	<b>Total Chap 75 de N -1 :</b>			<b>6 554</b>
64168	Autres emplois d'insertion (CAE - CA)			<b>Total chapitre 75 Exercice</b>			<b>0</b>
6450	Charges de Sécu. Soc et prévoyance URSSAF/CNRACL/IRCANTEC/Fds comp Sup Fam./ assur du person statut.)	2 000	12 416	761	Prod. de particip. (parts soc. CA)	0	0
647	Autr charges soc (Medecine du trav.)	50	100	768	Autres produits financiers	0	0
621	Ind au pers. Extér au Sce (agt recens)	0		<b>Total Chap 76 de N -1 :</b>			<b>0</b>
<b>Total Chap 012 de N -1 :</b>		<b>23 200</b>		<b>Total chapitre 76 Exercice</b>			<b>0</b>
<b>Total Chapitre 012</b>			<b>56 230</b>	7713	Libéralités reçues dons divers	0	0
6531	Indemnités de fonction des élus	12 200	12 200	775	Cession d'immobilisations	0	0
6533	Cot. retraites des élus (part patron.)	480	480	778	Autr produits exceptionnels	0	
6553	Sce départ. de Secours et d'Incendie	3 435	3 468	<b>Total Chap 77 de N -1 :</b>			<b>0</b>
6554	Contribu. aux Organ. de regroup.	6 680	7 094	<b>Total chapitre 77 Exercice</b>			<b>0</b>
6558	Autr contri oblig. (défic Transp collec)	60	60	7911	Indemnités de sinistre		0
6574	Subventions aux Orga. de droit privé	362	362	<b>Total Chap 79 de N -1 :</b>			<b>0</b>
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	<b>Total chapitre 79 Exercice</b>			<b>0</b>
658	Charges de gestion courante (dégrèv)	0	0	6419	Versem CNASEA (sur emplois aidés / Indemn. journalier CPAM)	10 800	10 800
<b>Total Chap 65 de N -1 :</b>		<b>23 217</b>		<b>Total Chap 013 de N -1 :</b>			<b>10 800</b>
<b>Total chapitre 65</b>			<b>23 664</b>	<b>Total chapitre 013 Exercice</b>			<b>0</b>
66111	Intérêts des emprunts	0		<b>Total chapitre 002 de N -1</b>			<b>219 322</b>
668	Autres charges financières	0		<b>Total Chap 002 de N -1</b>			<b>219 322</b>
<b>Total Chap 66 de N -1 :</b>		<b>0</b>		<b>Total chapitre 013 Exercice</b>			<b>10 800</b>
<b>Total chapitre 66</b>			<b>0</b>	<b>Total chapitre 002 Exercice</b>			<b>0</b>
673	Titres annulés /exerc. antérieurs			<b>Total chapitre 023 de N -1 :</b>			<b>100 718</b>
676				<b>Total chapitre 002 Exercice</b>			<b>0</b>
<b>Total Chap 67 de N -1 :</b>		<b>0</b>		<b>Total chapitre 023 Exercice</b>			<b>0</b>
<b>Total chapitre 67</b>			<b>0</b>	<b>Total chapitre 002 de N -1</b>			<b>219 322</b>
<b>Total Chap 023 de N -1 :</b>		<b>100 718</b>		<b>Total chapitre 002 Exercice</b>			<b>0</b>
O23	Virem. à la section d'Invest.Tot Chap O23		100 718	OO2	Excédent de fonct reporté (Rec. Prév hors c/002 Exercice N) =	86 345	170 859

## Section de Fonctionnement - Dépenses 2010

## Détail des subventions et participations

Libellé et n° de compte	Pour mémoire Budget précédent	Propo- sitions	Votes
<b>c/ 6554 Contributions aux orga de Regroupement</b>	<b>6 680</b>	<b>7 094</b>	<b>7 094</b>
<b>Ecole de Châteauneuf Val de Bargis</b> Part. Fonction. et Fournit. Scol. : même tarif Primaire et Maternelle Nbre d'élèves présents au 31 Décembre de N -1	2 520	4 890	4 890
en 2010           6 élèv. X   420   2 520			
Reliquat 2009   6 élèv. X   395   2 370			
<b>SIEEEN Entretien Eclairage public solde 2009</b> 429			
46 foyers EP x   25   Participation 2010   1 150	4 010	2 054	2 054
3 horl clas x 22   66   3 horl astr x 12 € =   36   102			
Ajout 1 foyer EP à L'Hopitôt                           340			
SIEEEN Transf compét (à cpter du 1.7.05) 1 Fact /an   en 2010   33			
Trav. Ajout 5 lampes + 3 horloges à l'Hopitôt en 2009			
<b>SIEE de Varzy, Participation</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>150</b>
<b>c/ 6574</b>	<b>362</b>	<b>362</b>	<b>362</b>
<b>Subventions de Fonct. aux Organ. de droit privé</b>			
SOS Mucoviscidose	23	23	23
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	39	39	39
Banque alimentaire de Bourgogne	50	50	50
Club de pétanque d'Arbourse			
Comité des Fêtes d'Arbourse	250	250	250

## Dernière minute

N'oubliez pas, les inscriptions pour les transports scolaires 2010/2011 sont d'ores et déjà ouvertes. Pour obtenir les dossiers d'inscription vous pouvez vous renseigner auprès de la Communauté de Communes Entre Nièvres et Forêts ou à l'Office du Tourisme de Prémery - 03 86 37 99 07 .